

# RAPPORT ANNUEL

## 2021

### CENTRE RESSOURCES PETITE ENFANCE & HANDICAP

60 rue de la Grossau  
67100 STRASBOURG



# SOMMAIRE

|          |   |          |
|----------|---|----------|
| <b>1</b> | <b>PRÉSENTATION DU SERVICE .....</b>                                | <b>1</b> |
| 1.1 -    | L'ORGANISME GESTIONNAIRE .....                                      | 1        |
| 1.2 -    | Le service .....  | 3        |
| 1.2.1 -  | Agrément et missions .....  | 3        |
| 1.2.2 -  | Éléments du projet de service .....                                 | 3        |
| 1.2.3 -  | Les missions du Centre Ressources .....                             | 4        |
| 1.2.4 -  | L'Équipe Mobile Petite enfance et Handicap .....                    | 5        |
| 1.2.5 -  | Les territoires d'intervention du CRPEH et de l'équipe Mobile ..... | 6        |
| <b>2</b> | <b>RAPPORT D'ACTIVITE .....</b>                                     | <b>7</b> |
| 2.1 -    | Activité générale du service .....                                  | 7        |
| 2.2 -    | Actions communes réalisées en 2021 .....                            | 9        |
| 2.2.1 -  | Partenaires institutionnels .....                                   | 9        |
| 2.2.2 -  | Organismes de formation .....                                       | 9        |
| 2.2.3 -  | Réseau Petite Enfance .....   | 10       |
| 2.2.4 -  | Autres actions .....  | 10       |
| 2.2.5 -  | Veille, réactualisation et transmission des connaissances .....     | 10       |
| 2.3 -    | Activité par secteur .....  | 11       |
| 2.3.1 -  | Activité du secteur Nord .....                                      | 11       |
| 2.3.2 -  | Activité du secteur Ouest .....                                     | 12       |
| 2.3.3 -  | Activité du secteur Sud .....                                       | 14       |
| 2.3.4 -  | Activité du secteur Eurométropole .....                             | 15       |
| 2.4 -    | Illustrations & témoignages .....                                   | 17       |
| 2.5 -    | Analyse qualité .....   | 22       |
| 2.6 -    | Prospective & points de vigilance .....                             | 24       |

## 1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

### Apedi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

#### ■ Les établissements et services gérés

| Etablissements & services   | Agrément & public accueilli   | Adresse                                  | FINESS                   |
|---|---|--|--------------------------|
| <b>ENFANCE ET ADOLESCENCE</b>   |   |  |                          |
| <b>MULTIACCUEIL</b><br><b>Les Marmousets</b>  | <b>30</b><br><i>Enfants de 10 sem. à 4 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>                        | 60 rue de la Grossau<br>67100 STRASBOURG | NC (EAJE)                |
| <b>CRPEH</b><br>Centre ressources petite enfance et handicap  | <i>Familles &amp; professionnels de la petite enfance</i>   | 33 rue du Barrage<br>67300 SCHILTIGHEIM  | NC                       |
| <b>CAMSP</b><br>Centre d'action médico-sociale précoce  | <b>73</b><br><i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>                         | 33 rue du Barrage<br>67300 SCHILTIGHEIM  | 670797158                |
| <b>PCO 67</b><br>Plateforme de coordination et d'orientation<br><b>EPDA</b><br>Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme | <i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>  |  | (Rattachement 670797158) |
| <b>IME Le Tremplin</b><br>Institut médico-éducatif  | <b>79</b><br><i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>                       | 2 rue de Dettwiller<br>67200 STRASBOURG  | 670799329                |
| <b>SESSAD Le Tremplin</b><br>Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile   | <b>32</b><br><i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>                                       | 2 rue de Dettwiller<br>67200 STRASBOURG  | 670795772                |
| <b>PCPE</b><br>Pôle de compétences et de prestations externalisées  | <b>20</b><br><i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i> |  | (rattachement 670795772) |
| <b>IMPro SIFAS</b><br>Institut médico-professionnel   | <b>58</b><br><i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>                | 20 rue des Veaux<br>67800 BISCHHEIM      | 670797497                |

|   |  |   |           |
|---|--|---|-----------|
| <b>IME Rosier blanc</b><br>Institut médico-éducatif                                   | <b>51</b><br><i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>              | 1 rue Ruth<br>67700 SAVERNE                     | 670780469 |
| <b>SESSAD Rosier blanc</b><br>Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile  | <b>20</b><br><i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i> |   | 670002559 |
| <b>HEBERGEMENT ET INSERTION</b>   |  |   |           |
| <b>FAS Licorne</b><br>Foyer d'accueil spécialisé                                      | <b>25</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   | 18 rue de Haguenau<br>67700 SAVERNE             | 670005057 |
| <b>FHTH Rennweg</b><br>Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés               | <b>19</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   | 2 rue du Maréchal<br>Clarke<br>67700 SAVERNE    | 670792142 |
| <b>SAVS Saverne</b><br>Service d'accompagnement à la vie sociale                      | <b>20</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   | 3 rue des Clefs<br>67700 SAVERNE                | 670009489 |
| <b>FH Travail Espérance</b><br>Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés       | <b>33</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   | 18 rue François Arago<br>67380 LINGOLSHEIM      | 670792167 |
| <b>Foyer Pierre Samuel</b><br>Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés        | <b>15</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   | 5 route de Lyon<br>67118 GEISPOLSHEIM           | 670784636 |
| <b>SA Travail Espérance</b><br>Service d'accompagnement à la vie sociale              | <b>45</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   | 27 avenue Molière<br>67200 STRASBOURG           | 670009018 |
| <b>FH Paul Henner</b><br>Foyer d'hébergement  | <b>15 (FHTH)</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>  | 139 rte<br>d'Oberhausbergen<br>67200 STRASBOURG | 670006162 |
|   | <b>30 (FAS)</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   |   | 670017698 |
| <b>SAS Paul Henner</b><br>Structure d'accueil spécialisé                              | <b>18</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   | 10 rue Desaix<br>67450 MUNDOLSHEIM              | 670006170 |
| <b>FAM Eolys</b><br>Foyer d'accueil médicalisé  | <b>26</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   | 2 rue de l'Île des<br>Pêcheurs<br>67540 OSTWALD | 670013838 |
| <b>SAJH</b><br>Structure d'activité de jour et d'hébergement                          | <b>119</b><br><i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>  | 5 rue Jean Monnet<br>67300 SCHILTIGHEIM         | 670012269 |
| <b>SAVS Schiltigheim</b><br>Service d'accompagnement à la vie sociale                 | <b>45</b><br><i>Adultes déficients intellectuels</i>   | 7 rue Jean Monnet<br>67300 SCHILTIGHEIM         | 670009919 |
| <b>TRAVAIL PROTEGE</b>  |  |   |           |
| <b>ESAT Anne-Claire Staubes</b><br>Etablissement et service d'aide par le travail     | <b>170</b><br><i>Travailleurs déficients intellectuels</i>   | 12 rue Clemenceau<br>67300 SCHILTIGHEIM         | 670002146 |
| <b>ESAT Travail &amp; Espérance</b><br>Etablissement et service d'aide par le travail | <b>110</b><br><i>Travailleurs déficients intellectuels</i>   | 10 rue Desaix<br>67450 MUNDOLSHEIM              | 670791243 |

|  |  |   |           |
|--|--|---|-----------|
| <b>ESAT Aux Trois Relais</b><br>Etablissement et service d'aide par le travail | <b>100</b><br><i>Travailleurs déficients intellectuels</i> | 41 rue de la Vedette<br>67600 SAVERNE     | 670792126 |
| <b>EA OPTIMAL ST</b><br>Entreprise adaptée                                     | <b>10</b><br><i>Travailleurs déficients intellectuels</i>  | 16 rue du général Fetter<br>67700 SAVERNE | NC        |

## 1.2 - LE SERVICE

### 1.2.1 - Agrément et missions

Le Centre Ressources Petite Enfance & Handicap a été créé en 2011 sous l'impulsion et grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin. Limité initialement au territoire de la Ville de Strasbourg et avec des moyens réduits, le dispositif a rapidement prouvé sa pertinence. En quelques années, il est devenu une référence pour les familles et des EAJE, permettant de mettre en relation les acteurs tout en faisant tiers dans des situations parfois délicates. Les besoins d'information, de conseil, d'expertise et d'accompagnement se sont avérés nécessaires et les demandes d'intervention ou d'accompagnement n'ont cessé d'augmenter.

Face à l'affirmation du besoin d'un tel dispositif et à la croissance des sollicitations, l'Aapei de Strasbourg a souhaité renforcer et pérenniser ce service. Cette préoccupation a rejoint la demande de la CAF du Bas-Rhin qui souhaitait étendre ce dispositif dans une perspective élargie d'accompagnement à la parentalité, sur le volet spécifique du handicap.

A partir de septembre 2015, le Centre Ressources s'est progressivement étendu à l'ensemble du département du Bas-Rhin ; il est entièrement déployé depuis septembre 2016. Il offre aux familles et aux professionnels un service libre, gratuit et de proximité par l'implantation de plusieurs antennes territoriales.

### 1.2.2 - Eléments du projet de service

Le Projet de service du Centre Ressources a été révisé en 2019/2020 ; il a été validé par le Conseil d'Administration du 16 mars 2021 (délai reporté du fait de la situation sanitaire).

Les quinze objectifs opérationnels définis s'inscrivent dans une perspective d'évolution du service et favorisent les conditions du changement ; ils ont été déclinés en actions-clefs qui constituent un plan d'action 2021/2025.

#### ■ La finalité du service

La vocation du Centre Ressources Petite Enfance & Handicap est d'apporter aux familles concernées par le handicap une aide et un accompagnement dans l'accueil et le parcours de leur petit enfant. Dans une finalité globale d'accompagnement à la parentalité, il s'inscrit dans une triple mission :

- Accompagner les parents de jeunes enfants en situation de handicap
- Favoriser et accompagner l'accueil de l'enfant en situation de handicap en établissement d'accueil du jeune enfant ou chez un(e) assistant(e) maternel (le) et faciliter leur transition vers l'école maternelle ; en apportant des actions de sensibilisation, de conseil et de soutien aux différents professionnels impliqués dans la petite enfance

- Accompagner des parents eux-mêmes en situation de handicap ayant un jeune enfant.

Cette triple mission, précisée dans les conventions CAF et ARS, vise à réduire les inégalités d'accès au droit commun en facilitant le plus précocement possible l'insertion en milieu ordinaire.

L'ARS précise que ce projet se situe dans un axe de prévention auprès d'un public fragilisé en accompagnant son accès plein et entier au droit commun notamment en matière de socialisation ; de ce fait, le Centre Ressources ne mène aucune action à visée thérapeutique ou de dépistage.

### ■ Le public visé

Le service s'adresse :

- Aux parents d'un enfant en situation de handicap âgé de 0 à 6 ans.
- Aux parents d'un enfant avec un suivi thérapeutique et non encore diagnostiqué âgé de 0 à 6 ans.
- Aux parents d'un enfant âgé de 0 à 6 ans qui interroge par son développement ou son comportement
- Aux professionnels de la Petite Enfance accueillant des enfants de 0 à 6 ans : EAJE, assistant(e) maternel(le), péri et extra-scolaire, RAM et MAM...
- Aux parents d'un jeune enfant eux-mêmes en situation de handicap

### 1.2.3 - Les missions du Centre Ressources

La définition et le suivi du contenu des prestations proposées par le Centre Ressources est une fonction collective, assurée sous la coordination de la chef de service.

Les prestations ainsi décrites sont celles recensées plus loin dans le relevé d'activité de chaque secteur.

### ■ Prestations proposées aux FAMILLES

L'équipe éducative procède à l'identification et à l'évaluation de la demande et des besoins. Elle propose ensuite des actions individualisées participant à la réalisation du projet de vie de la personne.

- **Conseiller, informer** : être un point de ressource pour toutes les questions en lien avec l'inclusion de l'enfant en situation de handicap dans le milieu ordinaire de la Petite Enfance (structure d'accueil Petite Enfance, assistant(e) maternel(le), péri et extra-scolaire).
- **Aider à la recherche d'un mode d'accueil** : l'éducateur référent accompagne les parents afin de trouver une réponse adaptée aux besoins de la famille (conciliant vie privée, vie professionnelle, modalités d'inscription).
- **Accompagner à la socialisation** : à la demande des parents et en collaboration avec le professionnel, l'éducateur référent propose des actions de soutien favorisant l'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu ordinaire (mise en lien avec les partenaires, passerelle scolarisation...).
- Dans le cadre de l'accompagnement des familles, le Centre Ressources peut proposer des actions de **soutien à la parentalité**. Celles-ci permettent d'évoquer les besoins fondamentaux de l'enfant, de transmettre des outils et ressources pédagogiques, voire d'accompagner les parents à certains rendez-vous.

## ■ Prestations proposées aux PROFESSIONNELS de la PETITE ENFANCE

Les prestations sont proposées à partir d'un état des lieux établi par les professionnels du Centre Ressources. Elles correspondent aux demandes et aux besoins du professionnel de la petite enfance.

- **Conseiller, informer** : être un point de ressource pour toutes les questions en lien avec l'inclusion de l'enfant en situation de handicap dans le milieu ordinaire de la Petite Enfance (structure d'accueil Petite Enfance, assistant maternel, péri et extrascolaire).
- Proposer un temps **d'immersion au Multiaccueil Les Marmousets** à Strasbourg : établissement, géré par l'Aapei, accueillant 30% d'enfants en situation de handicap. L'immersion permet de mieux comprendre les enjeux de l'inclusion.
- **Accompagner à la socialisation** : à la demande des parents, l'éducateur référent propose des actions de soutien favorisant l'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu ordinaire ou l'enfant dont le comportement questionne (mise en lien avec les partenaires, passerelle scolarisation...).
- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un **projet éducatif individualisé** : afin de faciliter et garantir un accompagnement cohérent et adapté aux besoins de l'enfant. L'éducateur référent peut proposer différentes actions telles que : transmission de connaissances théoriques et pratiques, temps d'échanges avec les professionnels, guidance dans l'observation, mise en lien avec les partenaires, actions de sensibilisation et de proximité.
- **Sensibiliser les professionnels** au handicap, à l'observation, à l'approche multi sensorielle et aux outils pédagogiques. Les éducateurs référents peuvent intervenir en fonction des besoins et des disponibilités.
- **Aider à la réflexion et à l'écriture du projet d'établissement** concernant la partie relative à l'enfant en situation de handicap/maladie chronique.

### 1.2.4 - L'Equipe Mobile Petite enfance et Handicap

Depuis octobre 2021 une nouvelle offre vient compléter les prestations du CRPEH.

Des professionnelles de formation Auxiliaire de Puériculture, Aide Médico Psychologique et Monitrice Educatrice ont été recrutés pour former l'Equipe Mobile Petite Enfance et Handicap.

Un chef de service sera également recruté pour coordonner et animer les missions du CRPEH et de l'Equipe Mobile.

La mise en route de ce nouveau service a été largement impacté par la situation de la crise sanitaire, le recrutement s'est avéré complexe et souvent infructueux.

Le défi est que la mise en œuvre soit réelle et entière au cours du premier semestre 2022.

#### La Nouvelle offre « Equipe Mobile » :

L'Equipe Mobile est un service innovant financé principalement par la CAF du Bas-Rhin avec le soutien également de la CeA, de l'ARS Grand Est et de la Ville de Strasbourg.

Cette offre s'articule bien entendu en étroite lien avec les activités du Centre Ressources Petite Enfance & Handicap.

L'Objectif est de permettre aux professionnels des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant de conforter et développer leur engagement dans une démarche d'accueil inclusif dans la continuité des actions proposées par le CRPEH.

Après conventionnement, les structures concernées bénéficient d'un renfort ponctuel de plusieurs semaines d'une professionnelle de l'équipe mobile pour soutenir des inclusions d'enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers qui sont déjà actives.

Ce nouveau service débutera réellement son activité au tout début de l'année 2022.

### 1.2.5 - Les territoires d'intervention du CRPEH et de l'équipe Mobile

Déployée sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, l'activité du Centre Ressources s'organise en quatre secteurs, dotés chacun d'une ou plusieurs antennes de proximité. Une éducatrice de jeunes enfants est nommément désignée comme référente pour chacun des secteurs Nord, Ouest et Sud et deux éducatrices sont désignées sur le secteur de l'Eurométropole de Strasbourg.

| <b>Secteurs</b>       | <b>Sites des antennes (en 2021)</b>  |
|-----------------------|--|
| <b>Bas-Rhin Nord</b>  | Maison de l'Enfance<br>Passage Françoise Dolto - <b>67500 HAGUENAU</b>                 |
| <b>Bas-Rhin Sud</b>   | Centre socioculturel Arthur Rimbaud<br>2 avenue de Gail - <b>67210 OBERNAI</b>         |
| <b>Bas-Rhin Ouest</b> | Maison de l'Enfance « Les Tournesols »<br>17 rue de la Roseraie - <b>67700 SAVERNE</b> |
| <b>Eurométropole</b>  | RAM de l'III<br>156/3 route de Lyon - <b>67400 ILLKIRCH</b>                            |
|                       | Centre socioculturel du Marais<br>8 rue de Touraine - <b>67300 SCHILTIGHEIM</b>        |

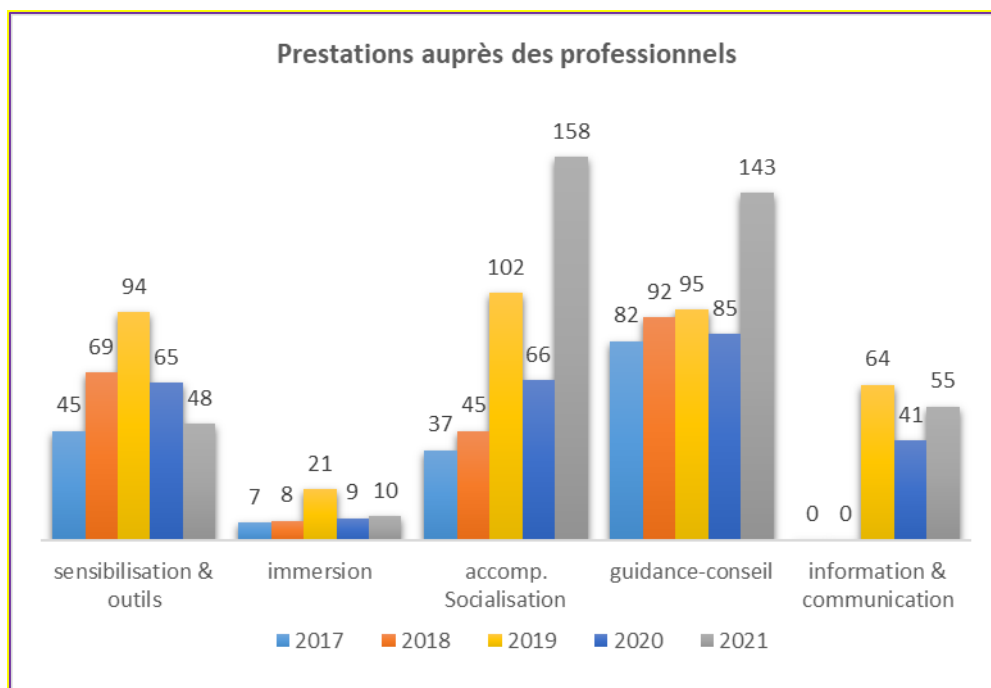
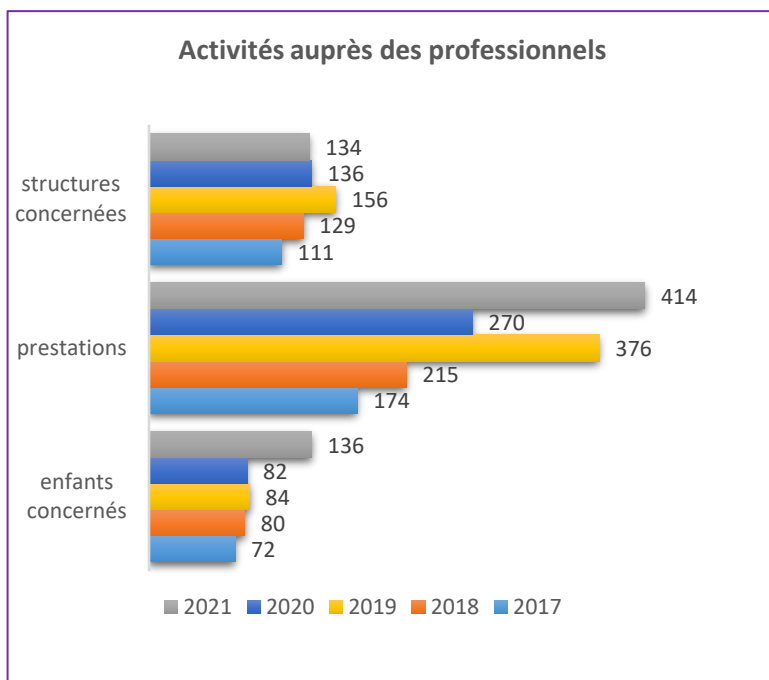


## 2.1 - ACTIVITE GENERALE DU SERVICE

L'activité **2021** du Centre Ressources « petite enfance & handicap » a encore été impactée par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Si certaines interventions directes et en présentiels ont été annulées, l'impact sur les prestations est beaucoup moins fort pour 2021.

**Au niveau des professionnels**, l'activité 2021 a ainsi concerné 134 structures et 136 jeunes enfants, avec un total cumulé de 414 prestations, soit une augmentation significative par rapport aux années post Covid. Le nombre de structures et d'enfants accompagnés reste cependant proche de celui des années précédentes.

On note que pour l'ensemble des prestations fournies, ce sont majoritairement des actions de guidance et de conseils qui ont été apportées. Les accompagnements pour la socialisation restent l'activité phare du service.

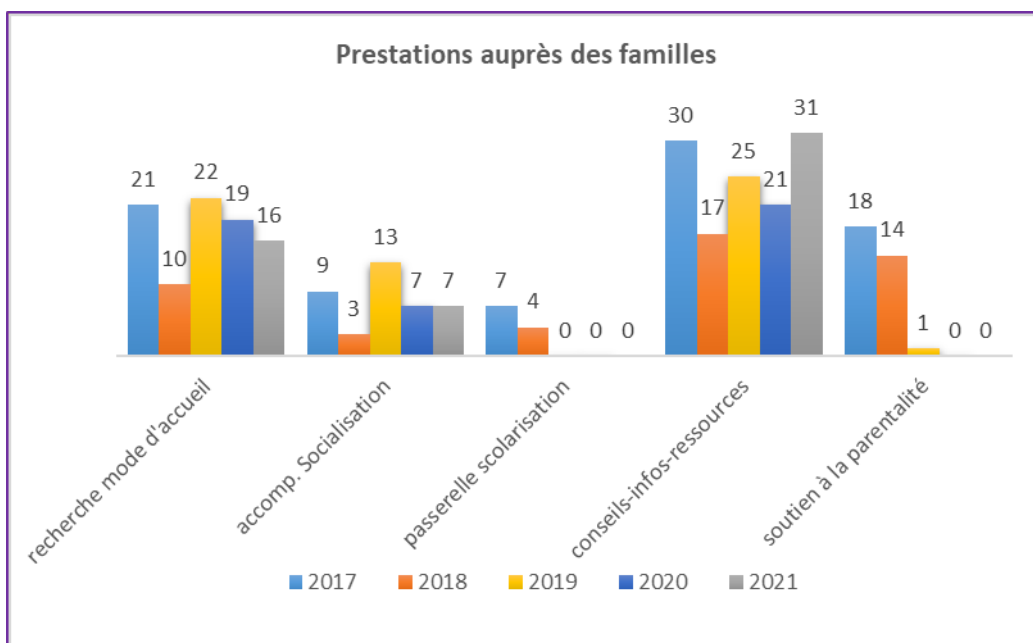
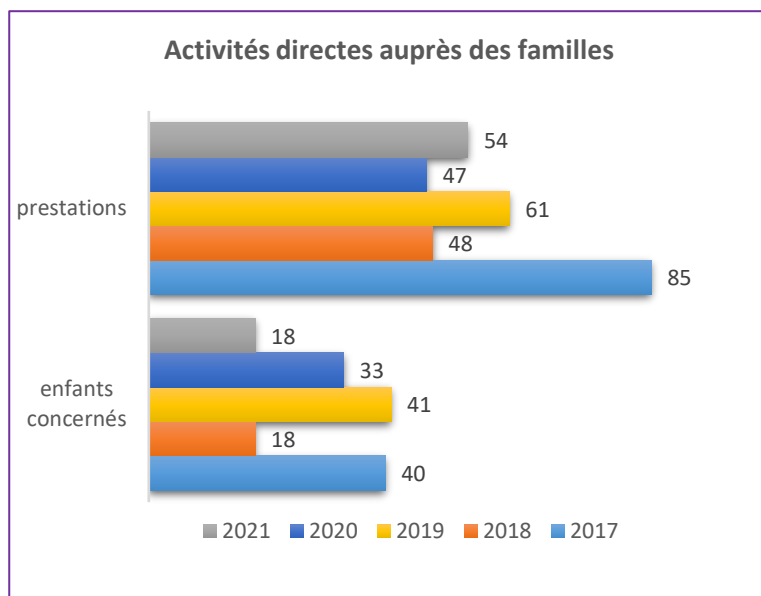


**Au niveau des familles**, les sollicitations ont été bien plus nombreuses. Elles ont concerné 40 enfants.

Malgré cette augmentation, les familles hésitent ou ne savent pas toujours comment s'adresser directement au Centre Ressources.

Le développement d'une meilleure visibilité du Centre Ressources pour les familles reste une préoccupation, un axe d'amélioration continu du service.

Concernant les prestations auprès des familles, ce sont là aussi les actions de conseils, d'informations qui sont le plus apportées.



**Au total ce sont 154 très jeunes enfants en situation de handicap ou « qui questionnent » qui ont bénéficié, via leurs parents ou des professionnels de la petite enfance, d'un accompagnement en 2021 ;**

Au-delà de ces chiffres bruts de professionnels, d'enfants ou de prestations, la qualité des accompagnements réalisés par les professionnels du Centre Ressources repose sur un investissement en termes de temps difficilement quantifiable. Chaque situation étant singulière, l'investissement des professionnels implique plusieurs actions : état des lieux, actions de proximité (en moyenne 2h00 toutes les 2 semaines), mise en lien avec les partenaires (1h30-2h00), rencontre et échanges avec les parents (1h30), points réguliers avec la direction, réunions avec les professionnels (1h30 par trimestre), création d'outils, sensibilisation (2h00), accompagnement observations (1h30), écriture projet individualisé (2h00), présentation du projet à l'équipe et aux parents (2h00). Chacune de ces étapes ayant son importance pour un réel soutien et afin d'établir des relations de confiance entre toutes les parties prenantes autour de l'enfant.

## 2.2 - ACTIONS COMMUNES REALISEES EN 2021

Les prestations du Centre Ressources sont territorialisées et personnalisées, que ce soit tant auprès des familles que vis-à-vis des professionnels de la petite enfance. Cette activité est retracée en partie par secteur (cf. infra). Certaines activités sont cependant menées de façon plus collective, par plusieurs professionnelles du Centre Ressources. Il s'agit principalement d'actions de représentation, de communication ou d'information, en particulier en direction des organismes de formations ou d'autres institutions. S'ajoutent enfin le travail de recherche et développement effectué collectivement par l'équipe du Centre Ressources, ainsi que les indispensables temps de coordination ou d'animation.

### 2.2.1 - Partenaires institutionnels

- Nous participons toujours au Comité de pilotage, en association avec les partenaires que sont l'UDAF, la FDMJC, la FDCSC et le Centre Ressources JPA, à l'instruction des dossiers dans le cadre du « Fonds Partenarial Inclusion Handicap » (FPIH). Ce dispositif a pour objectif l'inclusion des enfants en situation de handicap. Les structures et gestionnaires sollicitant ces fonds n'hésitent pas à nous interroger sur le bien-fondé des projets, ou nous demandent des avis pour valider la pertinence des choix en amont du dépôt des dossiers.
- Rencontres inter-partenaires (JPA, AGF, FDCSC67, FDMJC67, UDAF) sur la thématique du Handicap : échanges et réflexions sur les pratiques professionnelles
- Nous participons activement à plusieurs groupes de travail avec la Gouvernance Départementale Autonomie (CD67, CAF et ARS).
- Même si la période n'a pas forcément facilité les rencontres et le travail partenarial, nous avons rencontré les collègues d'autres plateformes ou centres ressources. L'objectif visé et à réitérer en 2022, est de mieux se connaître pour mieux interagir ou faciliter des prises de relai pertinentes. Nous avons ainsi plus spécifiquement rencontré l'EMAS, Equipe Mobile Accompagnement à la Scolarisation et l'EMR Equipe Mobile Ressources. Ces deux équipes interviennent dans des domaines autres que notre équipe.

### 2.2.2 - Organismes de formation

Le Centre Ressources assure des actions de sensibilisation auprès des futurs professionnels de la petite enfance.

- Centre de formation des Auxiliaires de Puériculture : intervention auprès des étudiants de l'IRFP de Strasbourg ; sensibilisation Handicap, approche socio-historique du handicap, présentation du service.
- Centre de formation des Puéricultrices : intervention auprès des étudiants de l'IRFP de Strasbourg.
- EDIAC Formation : intervention auprès des étudiants EJE de 2<sup>ème</sup> année : présentation du service, analyse de situations, la réactualisation des connaissances, l'accueil de l'enfant en milieu ordinaire, l'accompagnement de la famille, le Projet Educatif Individualisé, les outils pédagogiques et l'importance du travail en réseau.
- Centre de formation REFERENCE : interventions annuelles au cours de la formation des AMAT ; sensibilisation Handicap et Espaces doux, présentation du service.

### 2.2.3 - Réseau Petite Enfance

- Présentation du Centre Ressources et participation à des groupes de travail avec des Communautés de Communes dans le cadre de l'élaboration des conventions territoriales globales
- Participation à un forum à destination des assistantes maternelles sur le territoire Nord
- Participation à la semaine « les enfantines » à Illkirch avec la mise en place d'ateliers espace doux adultes/enfants
- Poursuite des sensibilisations autour de l'accueil de l'enfant en situation de handicap en commun avec le Centre Ressources Enfance-Jeunesse & Handicap (JPA) auprès des ATSEM intervenants sur des temps périscolaires.
- Rencontre avec le Centre Ressources Enfance-Jeunesse & Handicap (JPA) et Enfance plurielle (68) : échanges et partages autour des pratiques professionnelles et des prestations proposées aux professionnels de la Petite Enfance.
- Temps d'échanges avec les équipes de CAMSP

### 2.2.4 - Autres actions

- Présentation des missions du service et des outils dans le cadre de la création d'un Centre Ressources à la Réunion : partage de ressources.
- Participation régulière au groupe de travail au Pôle d'Appui Ressources et Handicap
- Plusieurs sollicitations pour de la guidance et des orientations : sollicitations de familles telles que recherche d'associations, de mode d'accueil ou d'aide à domicile pour des enfant en situation de handicap de plus de 6 ans, de familles en recherche de ressources, de pistes éducatives et d'outils pour un enfant en situation de handicap, orientation de certaines familles vers le service JPA pour des enfants de plus de 6 ans.
- Présentation des missions du service et des outils aux puéricultrices de la
- PMI de l'Eurométropole de Strasbourg
- Présentation des missions du service aux 21 référents familles du Bas-Rhin (fédération des centres socio-culturels).

### 2.2.5 - Veille, réactualisation et transmission des connaissances

Les professionnels du Centre Ressources participent à cette veille à partir d'une documentation ressource établie sur différents thèmes : textes juridiques, accueil de la petite enfance, la parentalité, connaissance des différents handicaps, aménagement de l'espace...).

#### ■ Formation continue de l'équipe :

| Intitulé (& organismes)   | Salariés concernés | Durée                      |
|---|--------------------|----------------------------|
| Recyclage aux gestes et soins d'urgence (CESU)                              | 1 personne         | 1 jour                     |
| Développer les habilités sociales des personnes TSA                         | 1 personne         | 1 jour                     |
| Développement des compétences expertise, conseil, relation d'aide indirecte | Toute l'équipe     | 2 jours                    |
| Sensibilisation à la systémie   | 1 personne         | 6 jours                    |
| Autisme, la thérapie d'échanges et de développement                         | 1 personne         | 2 jours                    |
| Sensibilisation aux EARLY START DENVER MODEL                                | Toute l'équipe     | 1 jour                     |
| Groupe analyse des pratiques  | Toute l'équipe     | 1h30 (7 fois dans l'année) |

## 2.3 - ACTIVITE PAR SECTEUR

L'activité du Centre Ressources « Petite Enfance & Handicap » s'organise au travers de 4 secteurs territoriaux correspondant aux secteurs d'action sociale du Département du Bas-Rhin. Cependant, au regard notamment de la démographie du département, une partie significative de l'activité (près de 50%) s'exerce sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. Si chacune des éducatrices est bien identifiée en référence à un territoire, le suivi des situations peut être fait indépendamment de cette référence territoriale, afin de réguler et répartir la charge de travail et la réponse aux demandes.

### 2.3.1 - Activité du secteur Nord

Le secteur « Nord » recouvre les communautés de communes de la Basse Zorn, du Pays Rhéna, de la plaine du Rhin, de l'Outre-Forêt, du pays de Wissembourg, Sauer-Pechelbronn, du pays de Niederbronn les Bains, ainsi que la Communauté d'Agglomération de Haguenau. On y compte 100 structures collectives d'accueil pour jeunes enfants<sup>1</sup>.

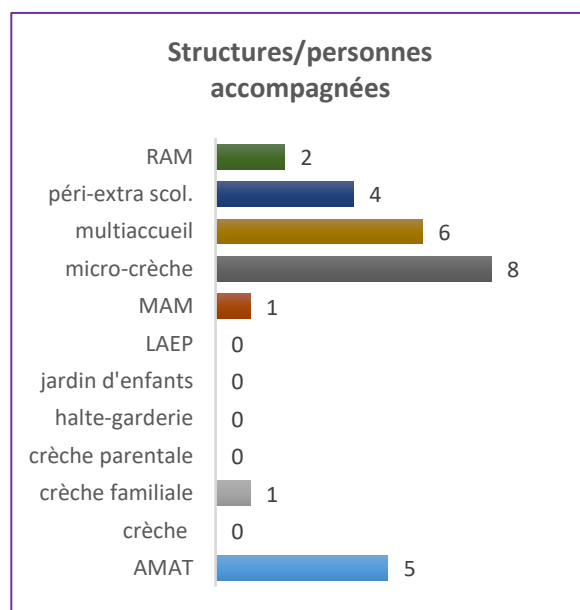
L'antenne du Centre Ressources, située à la Maison de l'Enfance de Haguenau, permet de rayonner dans le travail de proximité auprès des familles et des professionnels de la petite enfance. Un bureau est mis à disposition du Centre Ressources toute la semaine. C'est un secteur sur lequel nous sommes fortement sollicités.

#### ■ Actions réalisées auprès des professionnels de la petite enfance

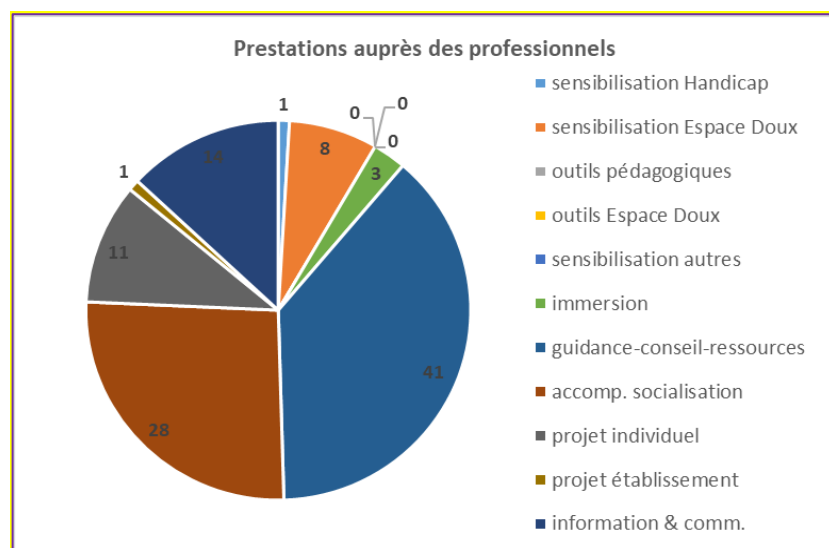
Au cours de l'année 2021, 27 structures ou personnes ont été accompagnées sur le secteur Nord. Cela a concerné 16 communes du territoire. L'activité s'est déclinée au travers de 107 prestations dont la durée et la fréquence varient en fonction du type d'actions, mais aussi de la structure ou de la personne à qui elles s'adressent. Ces prestations sont en effet personnalisées et construites à partir d'une évaluation du contexte comme des besoins.

Ces prestations ont concerné 29 enfants : en situation de handicap (ESH) ou dont le développement ou le comportement pouvaient questionner des professionnels (EQQ).

Les actions en direction des professionnels de la petite enfance (EAJE ou AMAT) ne sont pas systématiquement liées à l'accueil d'un enfant en particulier ; une partie s'adresse directement aux professionnels sans qu'il y ait une situation d'enfant immédiatement en jeu.



<sup>1</sup> Selon données PMI à fin 2019



### ■ Actions réalisées auprès des familles

Les prestations directes auprès des familles ont concerné 3 enfants. Il s'agit d'interventions mais aussi d'accompagnements spécifiques qui ne recouvrent pas les situations d'enfants suivies au travers des structures ou professionnels de la petite enfance présentées ci-dessus. La majorité des accompagnements procède de conseils, informations et ressources, ainsi que de soutien à la parentalité, notamment au travers de la recherche d'un mode d'accueil.

### ■ Travail en partenariat

L'EPSAN, le CAMSP de Haguenau et la PMI restent des partenaires très importants par rapport à des situations d'enfants précises. Les modalités de partenariat avec le CAMSP de Haguenau, géré par l'APF, sont formalisées dans une convention, des rencontres régulières ont lieu entre l'Éducatrice référente et l'EJE du CAMSP. Ces échanges réguliers permettent de s'adapter au mieux l'accompagnement global des enfants et de leurs familles et de faciliter la coordination par rapport au parcours des enfants, notamment sur la question des scolarisations. Les thérapeutes en libéral sont également des partenaires essentiels pour le suivi des enfants. Les RAM, crèches familiales et les points relais sont également des partenaires essentiels, en particulier pour une recherche de mode d'accueil.

### 2.3.2 - Activité du secteur Ouest

Le secteur « Ouest » recouvre les communautés de communes du Kochersberg, du Pays de Saverne, de l'Alsace Bossue, de Hanau - La Petite Pierre, de la Mossig et du Vignoble, du Pays de la Zorn. On y compte 43 structures collectives d'accueil pour jeunes enfants<sup>2</sup>.

Le Centre Ressources dispose d'une antenne à la Maison de l'Enfance à Saverne à raison de trois demi-journées par semaine, le vendredi matin étant dédié pour la permanence d'accueil. L'éducatrice-référente du secteur assure également des missions sur le secteur de l'Eurométropole au regard du nombre de situations à suivre.

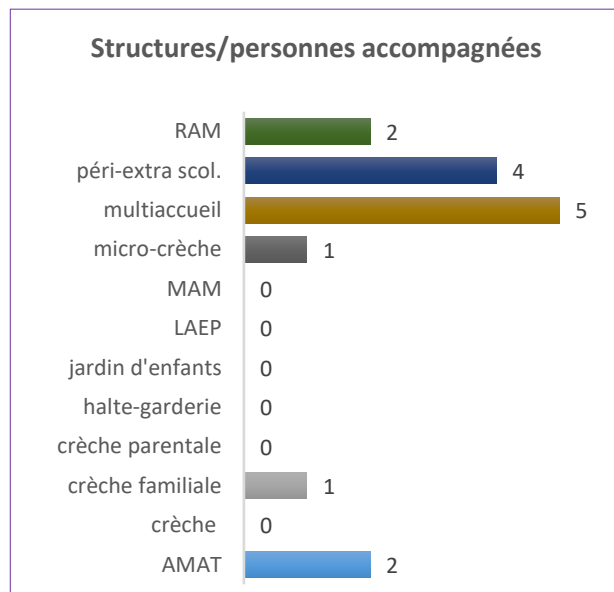
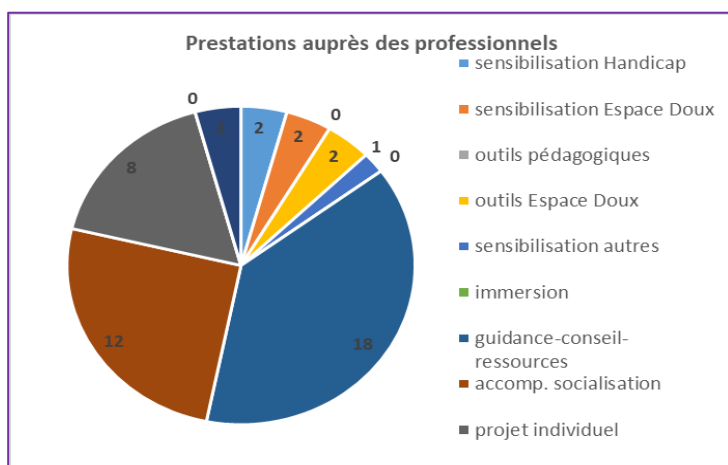
<sup>2</sup> Selon données PMI à fin 2019

## ■ Actions réalisées auprès des professionnels de la petite enfance

Au cours de l'année 2020, 15 structures ou personnes ont été accompagnées sur le secteur Ouest. Cela a concerné **8** communes du territoire.

L'activité s'est déclinée au travers de 47 prestations dont la durée et la fréquence varient en fonction du type d'actions, mais aussi de la structure ou de la personne à qui elles s'adressent. Ces prestations sont en effet personnalisées et construites à partir d'une évaluation du contexte comme des besoins.

Les actions en direction des professionnels de la petite enfance (EAJE ou AMAT) ne sont pas systématiquement liées à l'accueil d'un enfant en particulier ; une partie s'adresse directement aux professionnels sans qu'il y ait une situation d'enfant immédiatement en jeu.



## ■ Travail en partenariat

Le CAMSP et l'équipe EDIPA de Saverne-Ingwiller, géré par l'APAEIIE, est un partenaire privilégié du Centre Ressources sur ce secteur..

Un partenariat a été créé avec les référents familiaux du Centre Socio Culturel de Sarre Union et du Centre Social et Familial de Wasselonne afin de proposer des actions dans la thématique du soutien à la parentalité. Des rencontres ont eu lieu afin de préparer les futurs ateliers.

La participation du Centre ressources à la commission Handicap de l'AGF de Wasselonne permet notamment d'être informé sur les différents dispositifs (ateliers, ressources, droit au répit) proposés aux parents d'enfants en situation de handicap.

La participation à la formation « Référence » des assistants maternels du territoire, a permis de sensibiliser et recenser les professionnels intéressés par l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

### 2.3.3 - Activité du secteur Sud

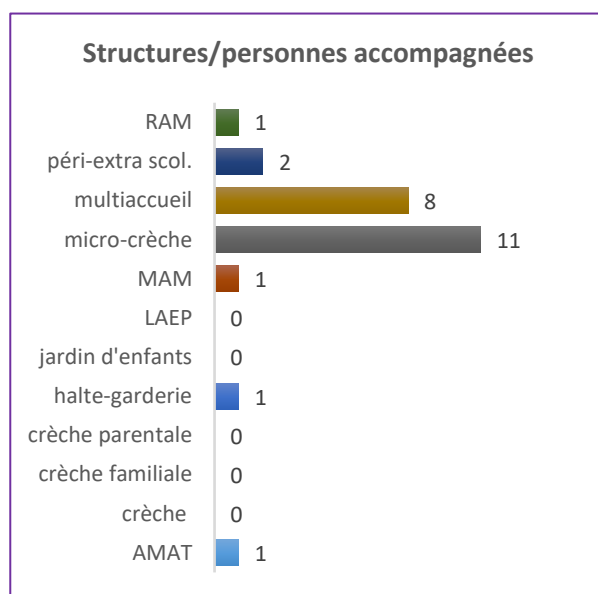
Le secteur « Sud » recouvre les communautés de communes de la région de Molsheim-Mutzig, du canton d’Erstein, du Ried de Marckolsheim, de Sélestat, de la Vallée de Villé, du Pays de Sainte Odile, du Pays de Barr, de la Vallée de la Bruche, des portes de Rosheim. On y compte 67 structures collectives d’accueil pour jeunes enfants<sup>3</sup>.

L’antenne du secteur Sud se situe les locaux du Centre socio-culturel Arthur Rimbaud à Obernai. L’éducatrice-référente du secteur assure également des missions sur le secteur de l’Eurométropole au regard du nombre de situations à suivre.

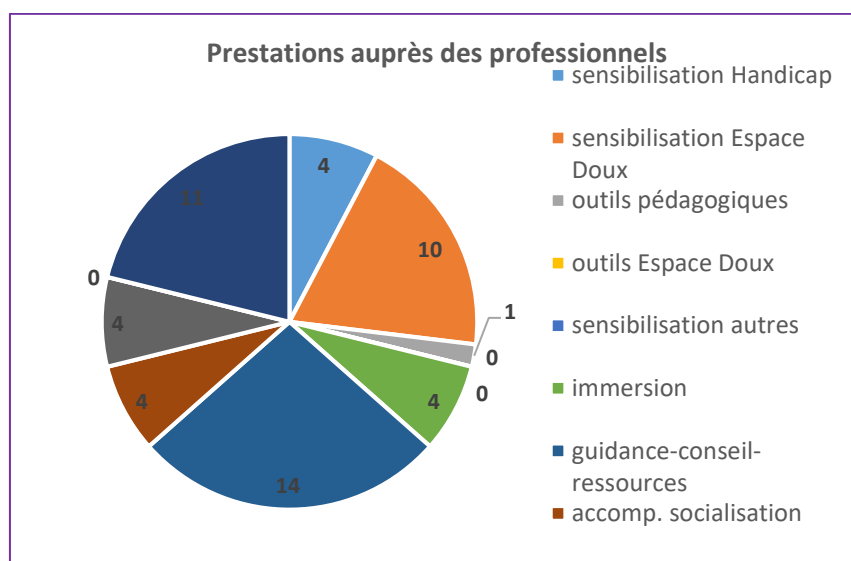
#### ■ Actions réalisées auprès des professionnels de la petite enfance

Au cours de l’année 2020, 25 structures ou personnes ont été accompagnées sur le secteur Sud. Cela a concerné 14 communes du territoire.

L’activité s’est déclinée au travers de 52 prestations dont la durée et la fréquence varient en fonction du type d’actions, mais aussi de la structure ou de la personne à qui elles s’adressent. Ces prestations sont en effet personnalisées et construites à partir d’une évaluation du contexte comme des besoins.



Les actions en direction des professionnels de la petite enfance (EAJE ou AMAT) ne sont pas systématiquement liées à l’accueil d’un enfant en particulier ; une partie s’adresse directement aux professionnels sans qu’il y ait une situation d’enfant immédiatement en jeu.



<sup>3</sup> Selon données PMI à fin 2019



## ■ Travail en partenariat

Le Partenariat avec les CAMSP de la Bruche à Schirmeck et celui de Châtenois est possible, mais reste limité du fait que ces équipes ont la capacité à intervenir directement en ressource des structures petite enfance. Le lien avec les UTAMS est toujours d'actualité et le Centre Ressources reste disponible pour rencontrer les équipes.

Le Centre de Formation des assistants maternels « Référence » a régulièrement sollicité le Centre Ressources dans le cadre d'interventions sur le secteur. Un partenariat solide et effectif a pu se poursuivre et se développer afin de sensibiliser les futurs professionnels au handicap.

Plusieurs structures petite enfance (multiaccueil, micro crèche, halte-garderie, MAM) ont également sollicité le Centre Ressources pour des sensibilisations Petite Enfance et Handicap et surtout Espace Doux. Elles se poursuivront en 2021.

### 2.3.4 - Activité du secteur Eurométropole

Le secteur recouvre naturellement l'ensemble des communes de l'Eurométropole de Strasbourg.

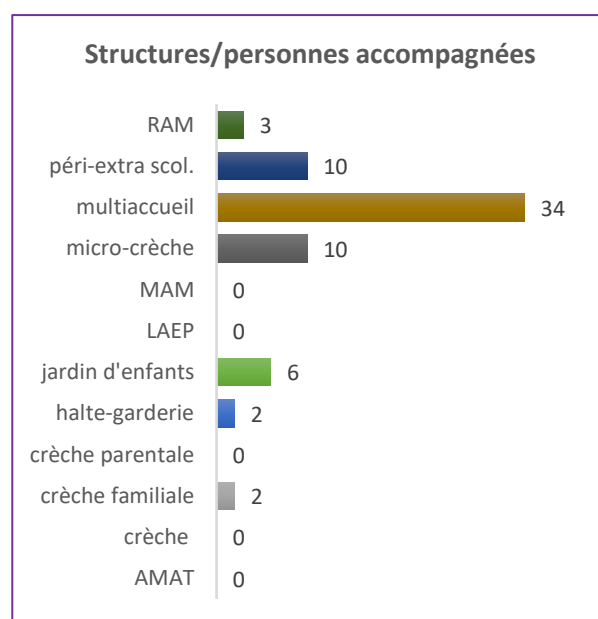
Le territoire, qui concentre près de 44% de la population du département, compte plus 235 structures collectives d'accueil pour jeunes enfants<sup>4</sup>, soit plus de ma moitié de celles recensées sur le Bas-Rhin. Au niveau du Centre Ressources, cela représente en termes d'activité un potentiel important de situations à prendre en compte ou à accompagner. De ce fait, les éducatrices-référentes des autres secteurs sont amenées à suivre des situations du territoire. La répartition et les arbitrages nécessaires sont faits en réunion de coordination sous l'autorité de la cheffe de service.

Deux antennes de proximité sont installées ; l'une (ESMS sud) au RAM d'Illkirch-Graffenstaden, l'autre (ESMS nord) au Centre socio-culturel du Marais à Schiltigheim.

## ■ Actions réalisées auprès des professionnels de la petite enfance

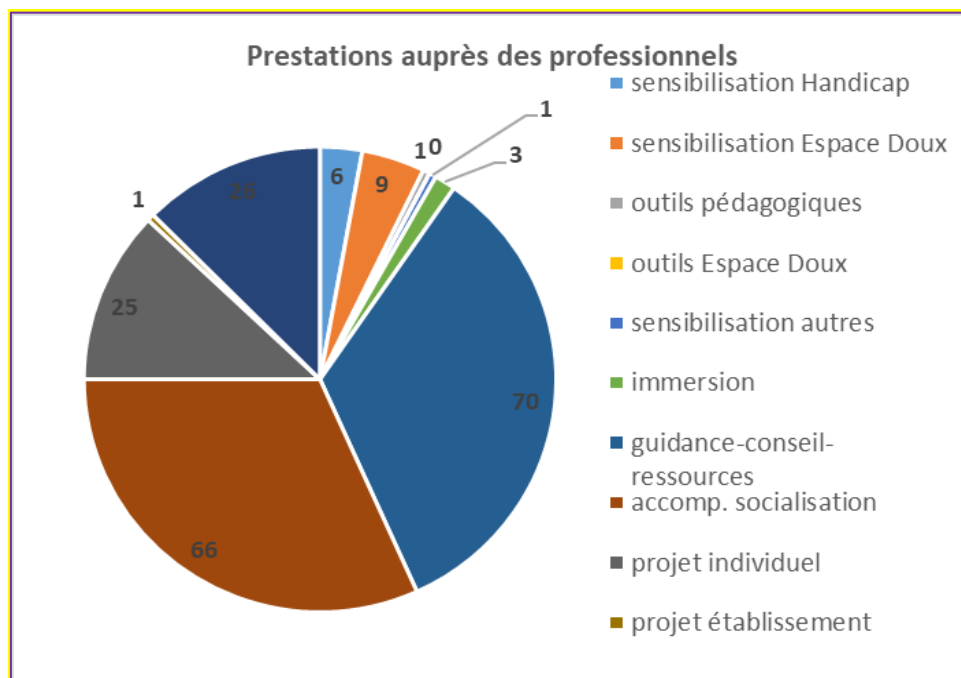
Au cours de l'année 2021, 67 structures ou personnes ont été accompagnées sur le secteur de l'Eurométropole. Cela a concerné 12 communes du territoire.

L'activité s'est déclinée au travers de 217 prestations dont la durée et la fréquence varient en fonction du type d'actions, mais aussi de la structure ou de la personne à qui elles s'adressent. Ces prestations sont en effet personnalisées et construites à partir d'une évaluation du contexte comme des besoins.



<sup>4</sup> Selon données PMI à fin 2019

Les actions en direction des professionnels de la petite enfance (EAJE ou AMAT) ne sont pas systématiquement liées à l'accueil d'un enfant en particulier ; une partie s'adresse directement aux professionnels sans qu'il y ait une situation d'enfant immédiatement en jeu.



### ■ Travail en partenariat

Le CAMSP « Pierre Burgun » situé à Schiltigheim, l'Hôpital de Jour de l'Elsau et les HUS sont des partenaires privilégiés du Centre Ressources sur ce secteur. Ces partenariats renforcés depuis 2019 facilitent les interactions et de plus en plus de familles sont orientées vers le CRPEH par ces partenaires. S'y ajoutent le Relais Petit Enfance de la Ville de Strasbourg, ainsi que la Direction de l'Enfance et de l'Education Service Périscolaire et Educatif qui permettent aux éducatrices du CRPEH de participer régulièrement à des rencontres territoriales et ainsi d'améliorer la visibilité du service sur le territoire.

Le groupe de travail constitué en 2019 entre le CRA, le DASCA, EDIPA et le CRPEH a atteint l'objectif de mettre en place des sessions de formations autour de la compréhension et la prévention des TSA à destination de publics variés notamment pour certains professionnels médicaux et paramédicaux et les professionnels de la petite enfance. Ce dispositif est proposé sur l'EMS ; des journées de formation se poursuivront en 2022.

## 2.4 - ILLUSTRATIONS & TEMOIGNAGES

Au-delà des chiffres et des prestations décrites, il y a derrière chaque situation des histoires singulières de vie d'enfants, de parcours de familles, d'expériences de professionnels. Puissent elles illustrer, expliquer et donner sens au travail accompli...

### ■ Rachid et Karim : des jumeaux en recherche d'un mode d'accueil

---

Mme x, orientée par le CAMSP du secteur, a contacté l'éducatrice référente du CRPEH en janvier 2021 pour une recherche de mode d'accueil, pour ses deux enfants Rachid<sup>5</sup> et Karim<sup>6</sup> nés en 2018 et présentant tous deux un trouble du spectre de l'autisme.

Mme x vit seule avec ses deux enfants. Le père de ceux-ci ne les a pas reconnus et réside dans une autre région. Mme x est sans emploi.

Mme x souhaiterait que ses enfants soient accueillis chez une assistante maternelle pour la rentrée de septembre 2021, date à laquelle ils seront scolarisés. Cela lui permettrait de retrouver une activité professionnelle.

Actuellement, les deux enfants sont accueillis chez deux assistantes maternelles différentes, dans deux communes distinctes. Ce qui entraîne une gestion complexe de l'organisation familiale (rdv thérapeutiques, droit au répit), et une situation anxiogène pour les deux garçons qui ont besoin de stabilité.

Après de nombreuses recherches, l'éducatrice référente du CRPEH contacte Mme x pour lui annoncer qu'une assistante maternelle sur son lieu de résidence serait prête à accueillir Rachid et Karim. Mais Mme x informe l'éducatrice référente qu'elle projette de quitter la région, faute de prise en charge adaptée à la spécificité du handicap de ses deux garçons. L'éducatrice donne quand même les coordonnées de l'assistante maternelle à Mme x, qu'elle pourra contacter au besoin.

En octobre 2021, Mme x recontacte l'éducatrice référente du CRPEH : elle l'informe d'une nouvelle grossesse. La naissance de ce futur enfant est programmée en avance pour décembre 2021 car la grossesse est compliquée : Mme x a une fissure du placenta et risque d'être hospitalisée à tous moments. De plus, elle doit être le plus souvent alitée pour éviter des complications. Le père de son futur enfant l'a quittée : elle ne peut pas compter sur lui.

Rachid et Karim ont été accueillis à la rentrée de septembre dans une nouvelle UEMA sur le secteur. Ils y sont présents sur les temps scolaires. C'est Mme x qui doit assurer les transports de ses garçons dans ce service, à 40 km du domicile, et s'en occuper seule les mercredis et vacances scolaires. En effet, les services de l'UEMA ne pouvaient pas proposer une prise en charge des transports des enfants entre le domicile et leur établissement.

L'éducatrice référente s'est mise en lien (en accord avec Mme x) avec la PMI qui accompagne la famille, ainsi que la structure accueillant la fratrie, afin de trouver une solution adaptée.

La PMI proposait à la maman un accueil de ses enfants chez une assistante familiale (ASE). Mais Mme x craignait qu'on puisse lui retirer la garde de ses enfants, et donc n'était pas favorable à cette solution.

---

<sup>5</sup> Le prénom a été changé par souci d'anonymat

<sup>6</sup> Le prénom a été changé par souci d'anonymat

L'éducatrice référente s'est renseignée pour savoir s'il existait un IME qui pouvait accueillir en urgence dans le cadre du droit au répit, Rachid et Karim. Mais celui situé près du domicile de la famille ne comportait pas d'internat et n'accueillait des enfants qu'à partir de 7 ans.

L'éducatrice référente a contacté alors plusieurs associations territoriales et nationales (associations de parents d'ESH, Aide à domicile, Solution au pair, Autisme, étudiants du médicosocial...) qui n'ont pu donner de réponse adaptée aux besoins particuliers de la famille. Restée en lien avec la puéricultrice de secteur, l'éducatrice référente l'a informé des suites de ses recherches non abouties. La seule solution semblait être l'accueil d'urgence chez une assistante familiale, malgré la réticence de Mme x. Pour préparer cette éventualité, la puéricultrice a contacté l'ASE. Mais son interlocuteur l'a informée que Rachid et Karim ne pouvaient pas être accueillis chez une assistante familiale en raison de leur accompagnement spécifique lié au TSA.

Parallèlement à toutes ces démarches entreprises, l'état de Mme x s'est maintenu permettant d'envisager une naissance non prématurée de son enfant. Mme x a pu, de son côté, trouver des solutions pour la prise en charge de Rachid et Karim lors de la naissance du bébé : le grand-père maternel des enfants pourrait se rendre disponible, et des TISF viendraient la soulager à son retour à domicile. La rémunération de ces derniers serait en partie financée par la CeA.

#### Freins de la situation :

- Famille monoparentale, isolée, sans emploi : pas de répit possible, peu de moyens financiers
- Grossesse pathologique de la maman
- Manque de services à domicile pour répondre aux besoins spécifiques de la situation : handicap, absence de service travaillant à domicile en nuitée et journée si le parent hospitalisé en urgence

#### Leviers :

- Liens faits avec les différents acteurs gravitant autour de la situation

#### Points d'amélioration :

- Développer un partenariat avec l'ASE afin de sensibiliser les Assistants Familiaux à l'accueil d'un enfant avec particularités
- Développer des services d'interventions à domicile adaptés à des situations d'urgence complexes afin de permettre aux enfants d'être maintenus dans un environnement familial non anxiogène

### **Autour de l'accompagnement d'un enfant... des partenariats entre professionnels**

---

#### **TEMOIGNAGE DE LA MERE d'HECTOR**

*« C'est la Maison de l'Enfance qui a sollicité le CRPEH en septembre 2019 lorsque les équipes ont commencé à se sentir démunies face aux comportements d'Hector.*

*Nous débutons à l'époque les démarches pour une évaluation neurologique et n'avions aucune idée que nous embarquions pour une recherche de diagnostic de plus d'un an et demi. Tout d'abord Caroline, éducatrice référente du CRPEH, a permis de mettre des mots sur des comportements, de donner des pistes à explorer aux professionnelles de la crèche et nous apporter des conseils plus que bienvenus. Rapidement, elle a aussi créé un lien entre la crèche, notre maison et les différentes structures et professionnelles impliquées dans le suivi d'Hector : la Frimousse à l'EPSAN, l'orthophoniste. Ce lien en période de Covid et de confinements était vraiment essentiel, ne serait-ce que sous la forme d'un appel ou d'un message de soutien.*

*Puis, lorsque le diagnostic de délétion chromosomique couplé aux TSA a été posé, j'ai informé Caroline et la directrice du Multi-Accueil de la situation et toutes deux m'ont apporté leur soutien. C'est d'ailleurs sous l'impulsion de Caroline qu'Hector a pu être accueilli une année supplémentaire au multi-accueil plutôt que d'être scolarisé.*

*Face au second rejet de la MDPH du dossier d'Hector, j'ai pu joindre un courrier de Caroline expliquant le travail fait conjointement avec le Multi-Accueil, ce qui a permis d'appuyer notre dossier de recours qui a finalement eu gain de cause. Étant alors enceinte de notre 3<sup>ème</sup> enfant, ses contacts réguliers m'ont été très précieux, notamment lors d'incompréhensions avec les équipes de la crèche. Son rôle de médiatrice a été vraiment apprécié. Sa solution de proposer les services de l'équipe mobile deux fois par semaine pour soulager le personnel a contribué à une meilleure qualité d'accueil d'Hector au sein du Multi-Accueil et a relâché les tensions existantes.*

*Hector est désormais pris en charge à l'Hôpital de jour des Marmousets (EPSAN) 4 fois par semaine. Son admission en crèche touche à sa fin et il est temps de préparer la suite de son avenir. Caroline s'est jointe à l'équipe présente pour l'écriture du Geva-SCO, a défendu les intérêts d'Hector et s'est naturellement proposée pour faire le lien à la rentrée avec l'AESH qui sera attribuée à Hector, ce qui a rassuré la Directrice de l'école maternelle quant à son accueil.*

*Ne trouvant pas de structures pouvant accueillir Hector hors du temps scolaire qui lui sera possible d'avoir, nous sommes en train de recruter une éducatrice spécialisée pour mettre en place la méthode ABA et le PECS. Caroline s'est également proposée de rencontrer cette personne pour transmettre les observations des équipes.*

*Pour résumer, je dirai qu'au cours de ses 2 ans et demi de suivi, Caroline a vraiment joué le rôle de lien centralisateur entre la maison, la crèche et les différentes structures du quotidien d'Hector. Nous ne pouvons qu'apprécier son aide, son écoute et sa bienveillance envers lui, notre famille et nos différentes difficultés personnelles et même professionnelles.*

#### Leviers :

- Détermination de la direction du multi-accueil à accueillir Hector
- Echanges réguliers entre les différents acteurs gravitant autour de la situation (ortho, EPSAN, etc.)
- Possibilité de prolonger le contrat un an de plus au multi-accueil afin de permettre à Hector de s'éveiller davantage en vue d'une scolarisation plus adaptée reportée à septembre 2022.
- Disponibilité de la mère qui a cessé son activité professionnelle pour accompagner Hector à ses différents rdv (ortho, EPSAN, rdv génétique, examens, etc.).  
L'employeur du père a également permis une certaine flexibilité afin de faciliter le quotidien familial.
- Salle sensorielle mise en place au multi-accueil mais pas disponible sur les temps de présence d'Hector (salle de sieste)
- Services de l'EPSAN, professionnels libéraux dans le bassin de résidence de la famille.
- Au sein du multi-accueil, plusieurs salles (et un extérieur) mises à disposition pour l'unité de vie permettant de faire des petits groupes d'enfants (éviter le grand collectif). Ceci est possible lorsque le nombre de professionnels est suffisant.

#### Freins de la situation :

- Difficultés pour l'équipe éducative du multi-accueil d'accueillir Hector avec le taux d'encadrement appliqué.
- Turn-Over et absentéisme important dans l'équipe éducative

- Temps de présence insuffisant de l'EJE dans l'unité de vie du multi-accueil.
- Manque de matériels pédagogiques adaptés au multi-accueil (sensoriel, adaptation pour les actes du quotidien, etc.)
- Dossier MDPH difficile à remplir lorsque l'enfant commence à être suivi par un service, puis un autre et que les phases de bilan sont longues. Le dossier manque d'étayage alors que les difficultés d'Hector et de sa famille sont réelles.
- Charge administrative lourde pour la famille (dossier MDPH, recours, etc.)
- Difficultés pour la mère à poursuivre puis à renoncer à son activité professionnelle.
- Etat dépressif chronique de la mère.
- Le grand frère est diagnostiqué Haut potentiel. Il bénéficie donc lui aussi d'une prise en charge thérapeutique.
- Manque de soutien et de guidances aux parents de la part des établissements spécialisés par rapport aux difficultés quotidiennes de la famille. Et manque de suivi psychologique mis à disposition des parents.
- Communication parfois complexe entre la famille et l'équipe éducative.

### ■ Hugo veut aller à l'école

---

En janvier 2021 la directrice du multi accueil sollicite le Centre Ressources pour un enfant qui questionne par son développement et son comportement. Hugo est né en 2018, aura bientôt 3 ans et sera scolarisé à la rentrée prochaine.

Il est accueilli à la crèche depuis l'an dernier mais ne l'était que les mercredis.

La maman de Hugo vit seule et rencontre des difficultés à la maison, notamment autour du cadre et des règles de vie. Même si elle peut compter sur une personne de son entourage pour le garder de temps en temps, celle-ci peut aussi être vite dépassée.

Afin de trouver un peu de répit et de reprendre une activité professionnelle, Hugo est accueilli tous les jours au sein de la crèche.

#### **Profil de Hugo :**

Il se montre autonome, est à l'aise sur le plan moteur, il est intelligent, comprend très bien ce qu'on lui dit et sait se faire comprendre. Il joue volontiers avec ses pairs et inversement.

Ceci-dit il montre un grand retard de langage, même s'il sait dire quelques mots, il reste difficile pour lui d'exprimer ses besoins.

Accepter le cadre, les limites, s'avère également compliqué pour lui. Il a tendance à entrer dans une lutte sans limite pour obtenir ce qu'il veut.

Il mange peu, méfiant de ce qui lui est proposé et ne veut pas goûter les aliments qu'il ne connaît pas.

Le moment du coucher est conflictuel. En effet, même s'il est épuisé, il refuse de dormir et semble lutter à tout prix. Il aura tendance alors à transgresser les règles.

L'équipe est visiblement démunie, elle tente de mettre en place des stratégies éducatives mais qui ne la satisfont pas.

Une des raisons principales verbalisée par la directrice :

« C'est dans ce contexte qu'interpellés par cette difficulté d'accéder au langage que nous avons sollicité le Centre Ressources et fait appel à des équipes pluridisciplinaires soucieuses d'aider à grandir et à favoriser son intégration en milieu scolaire. »

### **Le suivi de cette situation s'échelonne sur 6 mois.**

Dans un 1<sup>er</sup> temps des supports visuels sous forme de pictogrammes sont transmis à la demande de l'équipe. Ils concernent les règles de vie et les limites.

L'équipe a à disposition la grille d'observation. Un document qu'elle connaît déjà puisqu'un travail de partenariat avait déjà eu lieu, leur permettant de bénéficier des sensibilisations Petite Enfance et Handicap et Espace Doux 1 an avant.

Dans l'immédiat, l'équipe est invitée à poursuivre ses observations permettant une prise de distance afin d'apporter un regard plus objectif sur l'accueil de Hugo.

La directrice demandera l'accord de la maman pour une intervention du Centre Ressources.

En février, une 1<sup>ère</sup> action de proximité (temps d'observation) peut avoir lieu. Une rencontre est organisée avec la maman afin de faire connaissance, de rassurer.

Suite à cette première rencontre, et soucieuse de l'accompagnement de son fils, la maman ne manque pas de solliciter l'éducatrice si besoin.

Un changement de direction modifie l'organisation de travail au sein de la structure et permet de nouvelles observations.

En avril, avec l'appui de l'accompagnement de l'équipe, la maman a fait la démarche pour prendre RDV au CMP afin d'échanger sur les difficultés qu'elle rencontre avec son fils. Même si pour elle, ce 1<sup>er</sup> RDV n'a pas totalement répondu à ses attentes, elle se sent malgré tout davantage rassurée. Un 2<sup>ème</sup> temps de rencontre est prévu en juin.

En attendant il lui a aussi été conseillé de démarrer un suivi orthophonique en libéral pour apporter un soutien à Hugo dans l'apprentissage du langage.

En mai, deux autres temps d'observation ont eu lieu.

Des supports visuels et éducatifs comme le Projet Educatif Individualisé sont transmis au multi accueil.

En juin l'éducatrice du CMP a pris contact avec la directrice de la crèche ainsi qu'avec l'éducatrice référente du Centre Ressources. Cela a permis de croiser les regards afin de développer et de préciser les axes et pistes éducatives dans l'accompagnement de Hugo.

En juillet un temps de rencontre a été proposé à la maman avec la directrice de la structure et l'éducatrice du Centre Ressources afin de présenter le Projet Educatif Individualisé (PEI) de son fils.

Suite à toutes les observations effectuées et les regards croisés, ce PEI a permis d'apporter une vision globale de l'enfant en proposant des pistes éducatives, des objectifs atteignables, avec une harmonisation des pratiques professionnelles, afin de répondre au mieux aux besoins de Hugo.

Cela a également permis d'échanger, d'être dans une co-éducation avec la maman, tout en la soutenant dans son rôle de 1<sup>er</sup> éducateur de son enfant.

## Constats :

### Points forts :

- L'arrivée d'une nouvelle directrice a permis d'apporter un autre et nouveau regard sur le fonctionnement de la structure, de l'équipe.
- C'est une équipe stable depuis longtemps, qui communique, impliquée dans l'accueil des enfants.
- Le lien avec l'éducatrice du CMP a permis d'avoir des éléments complémentaires pour comprendre, faciliter l'accompagnement de l'enfant.
- La présentation du Projet Educatif est un outil objectif facilitant l'échange avec la maman sur ses difficultés, sur les pistes éducatives en la rendant également vigilante sur certains aspects, comme par exemple la problématique des écrans.
- La future scolarisation est un enjeu majeur pour l'enfant et sa famille. Aussi un 1<sup>er</sup> aperçu de la collectivité permet d'accompagner Hugo dans les meilleures conditions vers le passage à l'école.
- Le multi accueil et le Centre Ressources restent disponibles pour faciliter si besoin la passerelle vers l'école. Le PEI facilite ce lien.

### Points de vigilance :

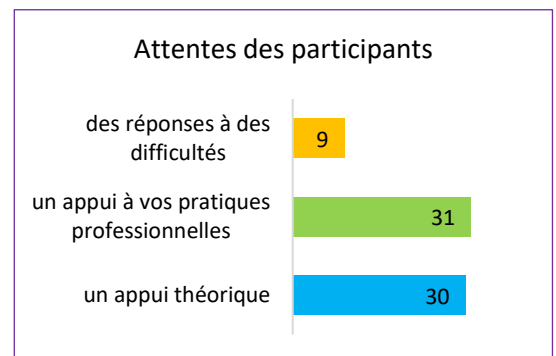
- Suite à la pandémie, le confinement, de nombreux thérapeutes et surtout les orthophonistes ont été énormément sollicités. Cela n'a pas facilité les recherches pour la maman de trouver quelqu'un de disponible, afin de démarrer une prise en charge le plus tôt possible.
- Lorsque Hugo quitte définitivement la crèche pour aller à l'école, le multi accueil n'a plus eu de nouvelles de la part de la maman.

## 2.5 - ANALYSE QUALITE

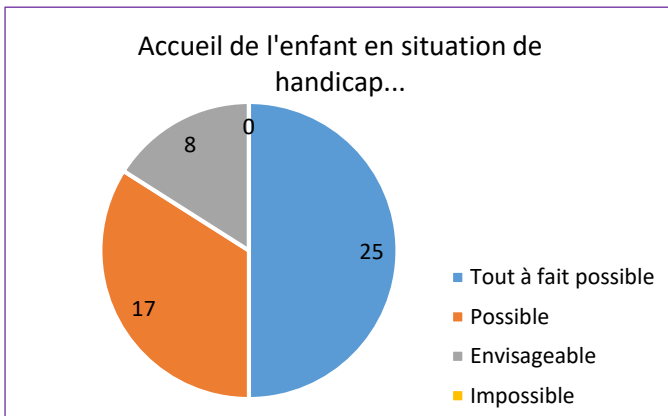
Des questionnaires de satisfaction des actions de SENSIBILISATION « handicap » et « espace doux » sont mis en œuvre désormais systématiquement depuis 2019. Leur analyse porte principalement sur les attentes des participants et leur niveau de satisfaction, mais aussi sur les perspectives ouvertes par cette démarche sur l'accueil d'enfants en situation de handicap. Ces résultats constituent des indicateurs tant de la pertinence des actions menées que de l'intérêt ou la motivation des professionnels rencontrés pour développer l'accueil des enfants en situation de handicap.

### ■ Sensibilisations « handicap »

Les sensibilisations au handicap menées en 2021 ont permis de toucher 51 professionnels de la Petite Enfance, issus de 10 structures différentes sur le département. Les personnes ayant renseignées les questionnaires avaient la possibilité de cocher plusieurs attentes pour les interventions.







Globalement, les professionnels se montrent très intéressés par les sensibilisations proposées, sur place et sur des créneaux horaires variables.

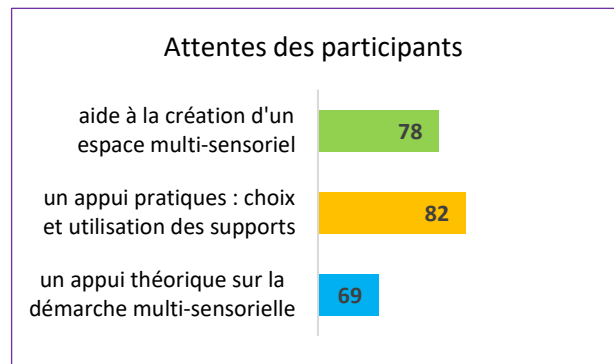
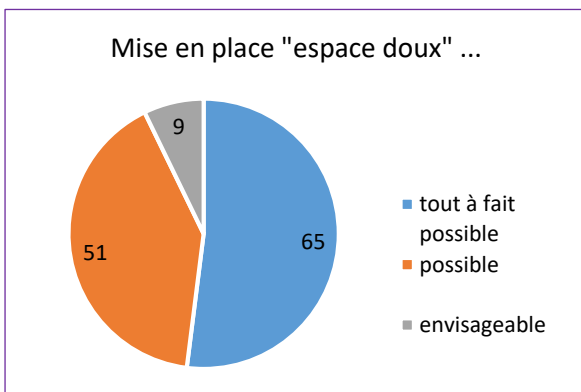
Pour plus des ¾ des répondants, l'accueil d'un enfant en situation de handicap dans leur structure apparaît comme *tout à fait possible ou possible* ; pour 8 % il est *envisageable*, et aucun ne l'a considéré *impossible*.

Si ces éléments confirment l'intérêt des professionnels de la petite enfance pour l'accueil

des enfants en situation de handicap, ils valident également la nécessité d'un soutien et d'un accompagnement. En ce sens, les sensibilisations constituent souvent une « porte d'entrée » pour enclencher, valider ou enrichir une démarche d'accompagnement. Les hésitations sont aussi à mettre en lien avec les retours à chaud que peuvent nous faire les équipes qui fonctionnent régulièrement à flux tendus avec des ressources humaines parfois contraintes et avec peu de temps disponible pour élaborer et développer des savoirs faire nouveaux pour réaliser des conditions d'accueil optimal pour l'accueil d'un enfant à besoin particulier.

### ■ Sensibilisations « espace doux »

Les sensibilisations « espace doux », dédiées à la présentation et à l'utilisation d'espaces multi-sensoriels, ont rassemblé 125 professionnels issus de 20 structures différentes.



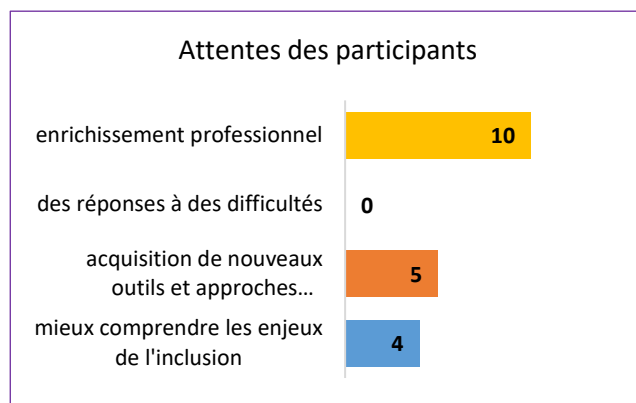
Les attentes recouvrent les différents axes de l'action.

Pour la suite, 93 % des répondants pensent *tout à fait possible ou possible* la mise en place d'un espace doux dans leur structure, en sollicitant *pour certaines structures* le Centre Ressources pour poursuivre la dynamique.

### ■ Immersions

Malgré la situation sanitaire et des mesures d'accueil sans cesse révisées, les immersions de professionnels au Multiaccueil « les Marmousets » ont pu être réalisées en 2021 ; elles ont concerné 10 personnes issues de 7 structures différentes. Les retours des questionnaires de satisfaction renseignés à l'issue justifient encore la pertinence de cette action, qui se présente comme un support complémentaire aux autres actions menées en direction des professionnels.

Face à des attentes diverses et compte-tenu d'une implication personnelle forte, les participants expriment un fort taux de satisfaction.



## 2.6 - PROSPECTIVE & POINTS DE VIGILANCE

En complément et au travers des actions de terrain, le Centre Ressources se situe également en observateur des conditions d'accès des petits enfants en situation de handicap aux dispositifs de d'accueil ou d'accompagnement qui leurs sont destinés. A ce titre, les éducatrices-référentes relèvent un certain nombre de points de vigilance qui peuvent constituer autant d'axes de travail ou de prospective. Certains peuvent relever ou se rattacher aux missions du Centre Ressources ; d'autres sont à envisager dans le cadre de partenariats ou de développement d'autres modalités d'actions.

Les prospectives et préconisations formulées dans le rapport d'activité 2020 restent globalement inchangées, Après les deux années si particulières, nous n'avons pas toujours pu avancer sur certaines des préconisations ou réflexions à mener avec nos partenaires, nous les remettons sur l'ouvrage en 2022.

Né d'une double volonté associative et des services publics : CAF, CeA, et ARS, le CRPEH garde pour objectifs de :

- Soutenir une réflexion collective et individuelle sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap dans les structures de la Petite enfance.
- Créer du lien entre les professionnels.
- Faciliter les échanges d'expériences par des rencontres régulières et la création collective d'outils de sensibilisation à la différence.
- Accompagner la dynamique inclusive dans les lieux de la Petite Enfance en apportant des réponses individualisées et concrètes aux problématiques rencontrées sur le terrain.
- Faciliter l'engagement dans le défi de l'inclusion de toutes les équipes volontaires
- Sensibiliser le grand public à la différence par des événements culturels et ludiques ouverts à tous.

Nous veillerons en 2022 à poursuivre nos engagements auprès de tous nos partenaires, des instances collectives et des familles sur la base de ces objectifs.

L'année à venir marquera aussi le début réel de la mise en œuvre du service équipe mobile. Une attention toute particulière sera portée à l'articulation entre les deux entités CRPEH et Equipe Mobile, nous évaluerons le bénéfice pour les acteurs de terrain de la qualité de ce nouveau service rendu ;

Nos modalités de fonctionnement donneront lieu à des campagnes d'information pour faciliter la connaissance de ce nouveau service et des possibles réaffirmés du CRPEH.

**Claudine RIEDEL**

Directrice du Pôle Petite Enfance